



SITE CLASSE
au titre de l'article L. 341-2
du code de l'environnement



D.P.M. des falaises de
Carolles

Décision : Arrêté ministériel
Date : 25/01/1974
Code : 50007

- Emprise du site
- Limite communale
- Limite de division cadastrale
- Limite de parcelle
- Bâtiment

Sources :
IGN BD Parcelles 2017
IGN Fond Blanc (NAS2)
DREAL-NORMANDIE
PROTECTIONS
LA 20/09/2019 - DREAL-NORMANDIE

0 60 120 m

